

Les Commissions Régionales de Partenaires (CRP)

I. Généralités:

<p>1. Titre de l'innovation: Les Commissions Régionales de Partenaires (CRP)</p> <p>2. Pays – Région: Cap- Vert</p> <p>3. Organisation et source de l'innovation: PNLP (Programme National de Lutte Contre la Pauvreté)</p>	<p>5. Acteurs impliqués: Associations communautaires de Développement (ACD), Commissions Régionales de partenaires (CRP), PNLN, FIDA, Gouvernement</p> <p>6. Date de mise en œuvre: 2 Juillet 2004</p> <p>7. Type de l'innovation: (Technologique, institutionnelle, élaboration de politiques ou partage des savoirs) - Institutionnel et politique</p>
---	---

II. Questions clés:

8. Résumé:

Le Programme est structuré à trois niveaux : l'une au niveau de la coordination, l'autre au niveau fédérateur (CRP) et un troisième aux niveaux des ACD. Ces structures à l'échelle de l'île ou de la municipalité et des communautés de base sont les piliers de l'organisation et de la mobilisation des communautés, assurant leurs participations aux processus de développement et de leurs initiatives. Ces Commissions Régionales de Partenaires, dotées de personnalité juridique et constituées par les ACD, des organisations non gouvernementales, des services déconcentrés de l'Etat et les municipalités, pilotent un processus d'élaboration et d'exécution, au niveau régional, des Programmes Locaux de Lutte Contre la Pauvreté (PLL). A partir des plans locaux, elles approuvent les PTBA et assurent l'articulation institutionnelle avec l'UCP-PNLP. Elles fournissent conseil et assistance technique aux ACD et font le suivi et l'évaluation des actions avec des partenaires institutionnels importants pour la mise en œuvre du PLPR dans la région et les communautés et aussi, par le biais de leur Unité Technique. La stratégie globale consiste à organiser les bénéficiaires et à leur donner de la crédibilité vis-à-vis de partenaires extérieurs en renforçant leurs capacités, en soutenant et coordonnant leur action dans le cadre des Commissions Régionales de Partenaires (CRP) et les Programmes Locaux de Lutte contre la Pauvreté (PLL).

9. Quel problème l'innovation tente-t-elle de résoudre?

Le Projet conduit à l'émergence de ces organisations durables, transparentes et responsables au niveau de l'agrégation sociale ce qui est vue comme une option pratique de l'exercice de la démocratie directe participative. Certains aspects essentiels du Projet concernent la façon dont les CRP et les ACD abordent la lutte contre la pauvreté et le développement local soit le ciblage sur les plus pauvres et les plus vulnérables (en particulier les femmes), la capacité à formuler des projets et à entreprendre, la capacité à nouer des partenariats diversifiés et le renforcement de l'autonomie.

10. Conditions clés d'une bonne reproduction du modèle:

Les principes fondamentaux du fonctionnement qui sont nécessaires pour la réplique sont:

- Pour le ACD, participation de la majorité des familles de la (ou des) communauté(s), bonne circulation de l'information, discussion et sélection des micro-projets en AG ;
- Pour le CRP, autonomie dans la prise de décision, participation active des AG et, en leur sein, des représentants des ACD, à la prise de décision (en particulier lors de l'élaboration des PTBA de la phase 2, de la sélection des micro-projets et de formulation du PLL de la phase III).

Principaux résultats:

- Au moins 80% des ACD et 4 CRP fonctionnent selon les principes qui ont inspiré leur création ;
- Les CRP ont conclu des contrats satisfaisants avec des prestataires de services locaux pour suivre l'exécution des micro-projets, les rapports de suivi ont été produits et les objectifs prévus aux PTBA sont généralement atteints ;
- Au moins 80% des micro-projets financés respectent le ciblage sur les plus pauvres et sont en cohérence avec la stratégie de lutte contre la pauvreté définie dans les axes prioritaires des CRP ;
- Au moins 80% des ACD et 4 CRP, et de dans la perspective de la phase III où elles auront une autonomie accrue, ont commencé à développer leurs propres partenariats et à mobiliser des ressources additionnelles pour mener à bien leurs initiatives et appliquer leur stratégie de lutte contre la pauvreté.
- Les CRP ont conclu des contrats satisfaisants avec des prestataires de services locaux pour suivre l'exécution des micro-projets, les rapports de suivi ont été produits et les objectifs prévus aux PTBA sont généralement atteints.

11. Accessibilité: (pauvres, femmes, jeunes, migrants ...)/ Groupe cible

- Les femmes pauvres, surtout les femmes chefs de famille (45% des femmes sont chefs de famille surtout à cause de l'émigration) ;
- Les chômeurs et, en particulier, les jeunes au chômage ;
- Les groupes vulnérables (les personnes âgées, les personnes mal nourries, etc) ;
- Les travailleurs des FAIMO.

12. Difficultés rencontrées:

- Retards répétés de décaissements ;
- Problèmes au niveau de l'UCP : la longue période d'incertitude qui a touché le personnel de l'UCP en 2004 et une partie de 2005, a constitué un handicap majeur dans l'accomplissement de ces fonctions ;
- Défaillances au niveau de la gestion financière et de la comptabilité qui a été réglée avec le nouveau recrutement du personnel et renforcement de formation au niveau comptable et financier ;
- La faiblesse du système de suivi-évaluation demeure un constat récurrent ;
- Des conflits entre les mairies et les CRP qui sont vus souvent comme une question partage du pouvoir au niveau local.

13. Aspects financiers:

Le contrôle financier des CRP a été mis en œuvre avec succès, les rapports trimestriels sont produits en temps ainsi que les états de rapprochement bancaire, les audits annuels, les contrôles des comptes et la formation en matière comptable des CRP sont effectués semestriellement.

III. Résumé technique:

(Caractéristiques techniques principales s'ajoutant aux indications fournies dans le résumé de la section 8)

- Un dispositif de suivi/évaluation ascendant, fondé sur le principe de l'auto-évaluation a été mis en place et fonctionne de façon satisfaisante. Il permet aux bénéficiaires, en particulier aux femmes, d'évaluer l'impact du Programme sur leurs conditions de vie matérielles (habitat, revenus, alimentation, santé, etc.) et sociales (intégration, participation aux décisions, accès aux services ;
- Le conseil de direction des CRP soumet des rapports annuels satisfaisants à l'AG et au desk du Programme et les rapports annuels d'évaluation des CRP sont produits régulièrement par le desk. L'évaluation du rapport de supervision est également globalement positive sur ce point ;
- Vu le succès du programme, le Gouvernement et FIDA ont décidé élargir le Programme à d'autres municipalités rurales suite à la mission d'évaluation inter-cycle de la phase 2 à la phase 3.

IV. Suivi:

15. Personnes à contacter:

Name	Organization	Email
José Maria Veiga	PNLP	Zemariaveig@yahoo.com
Jorge Guimarães	PNLP	guimaraes42@hotmail.com
Claude Raynaut	Consultant FIDA	craynaut@hotmail.com

16. Lien utile:

- www.afriquenligne.fr/actualites/economie/
- www.ifad.org/operations/projects/regions/PA/factsheets/cv.pdf

17. Documents à consulter: (titres des documents + lien ou personne à contacter ou coordonnées)

- Rapport de Mission de Pré examen Inter Cycle (Mr. Claudio Furtado - 2007) ;
- Rapport de Mission de Claude Raynaut (août 2006) ;
- Aide Mémoire de la Mission Conjointe d'Examen Inter-Cycle (Juillet 2007) ;
- Mission Inter-cycle : Rapport d'examen de la Phase II (pas encore disponible).